



Le bâtiment, vu du côté du nouveau quartier de la plaine de Droixhe.

Architecte : Groupe Egau (Ch. Carlier, H. Lhoest, J. Mozin).

de la Plaine,
no 9,
Sept. 1960.
pp 301 — 304

Photo Francis Niffle.

COMPLEXE COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL À LIÈGE

ARCH. : GROUPE ÉGAU (CH. CARLIER, H. LHOEST, J. MOZIN)

Ces bâtiments s'élèvent, rue Carpay, sur une vaste parcelle située à proximité immédiate des espaces dégagés et arborés du quartier résidentiel de la Plaine de Droixhe.

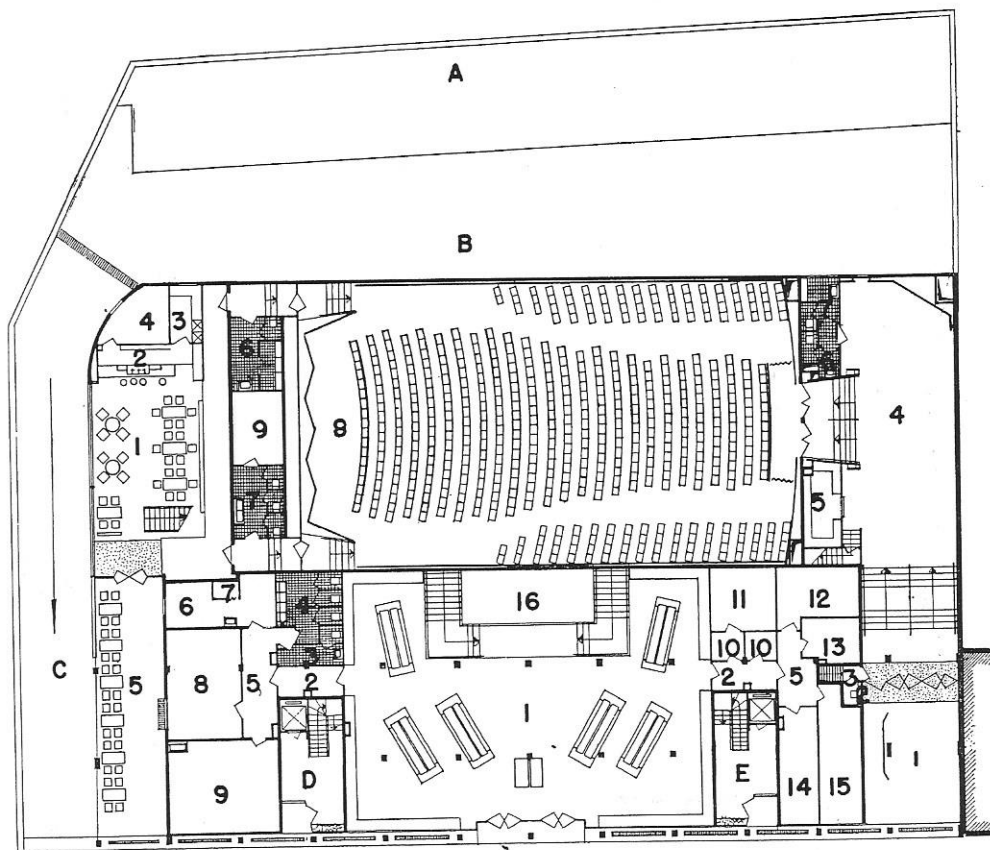
Afin de parfaire l'équipement social de ce nouveau quartier, la Ville de Liège permit, en dérogation du plan particulier d'aménagement, de construire des immeubles de volumes plus importants.

Le complexe résidentiel et commercial comprend :

Aux sous-sol et rez-de-chaussée, un *grand magasin* avec ses services divers et ses réserves.

Au-dessus de la partie en sous-sol du magasin se déploie une *salle de cinéma* dont l'accès se fait par la rue Carpay.

En communication avec le cinéma et accessible également par la rue Carpay, à l'autre bout de la parcelle, se trouve un *café de vaste étendue* desservant donc le ciné et ouvert aux habitants de la Plaine de Droixhe.



A - Garage ; B - Cour ; C - Rampe ; D - Entrée appartements ; E - Entrée appartements.

Plan du rez-de-chaussée :

- a) Magasin : 1 - Magasin ; 2 - Sas ; 3 - Utilité Hommes ; 4 - Utilité Dames ; 5 - Dégagement ; 6 - Inspectrice ; 7 - Box ; 8 - Vestiaire Dames ; 9 - Réfectoire ; 10 - Box ; 11 - Réserve vêtements ; 12 - Chef de succursale ; 13 - Vestiaire Hommes ; 14 - Décorateur ; 15 - Inventoriste.
- b) Cinéma : 1 - Entrée ; 2 - Caisse ; 3 - Accès chaufferie ; 4 - Foyer ; 5 - Vestiaire ; 6 - Utilité Dames ; 7 - Utilité Hommes ; 8 - Salle de spectacle ; 9 - Réfectoire.
- c) Café : 1 - Café ; 2 - Bar comptoir ; 3 - Cuisine ; 4 - Réserve ; 5 - Terrasse.

Le porche d'accès extérieur du café-bar « Le Parc » et la terrasse.
Photos Francis-Niffle.

Le bâtiment principal à front de la rue Carpay, de 47 m de façade, est occupé par des appartements de standing moyen.

Le plan particulier d'aménagement limitait la hauteur de ce bâtiment à 4 niveaux. Les appartements sont desservis par deux cages d'escaliers situées de part et d'autre du rez-de-chaussée du magasin. Le bâtiment comporte 16 appartements de 100 m² environ.

En toiture, afin de camoufler les superstructures déplaisantes de ce genre d'immeubles, les architectes ont prévu deux appartements plus petits avec terrasse extérieure.

A l'arrière de la parcelle, et en contact direct avec la rue par une rampe, sont disposés 16 garages et la cour permettant le déchargement en dehors de la circulation des approvisionnements du grand magasin.

CONSTRUCTION.

Bâtiment principal.

Structure en béton armé reposant sur pieux foncés dans le sol.

La façade vers la voie publique est composée d'éléments préfabriqués en bois formant façade rideau, avec allèges garnies de glasal et châssis ouvrants métalliques. Balcons garnis de garde-corps métalliques et panneaux en plexiglass transparent.

Recouvrement d'étanchéité en tôles pliées.

Façade postérieure. Ossature en béton apparente, remplissage en blocs de béton cellulaire cimenté.

Pignon visible construit entièrement en béton net de décoffrage. Afin d'animer cette grande surface, les architectes l'ont compartimentée. Certains petits panneaux ont été bouchardés, les autres étant peints.

Rez-de-chaussée et entrée des appartements. Revêtement en marbrino de Travertin, châssis en aluminium et panneaux en béton translucide.

Cinéma.

Afin d'en alléger le poids la salle a été conçue en ossature métallique avec remplissage en blocs de béton cellulaire expansé, recouvrement extérieur cimentage peint.

Toiture en bacs d'aluminium Triondal.

Isolation thermique assurée au moyen de laine de roche bakélisée collée à même des parois extérieures. Isolation de la toiture par un vide de 1 m 50 environ, ménagé entre la couverture extérieure et le plafond de la salle.

Décoration et équipement de la salle de cinéma.

Le sol de l'entrée est revêtu de travertin doré. Les parois sont en marbrino de Travertin.

Murs du foyer revêtus de matière plastique sur textile blanc-cassé et noir.

Entrée de la salle : murs lambrissés de marbre Arabescato. Porte d'entrée en Skinplate couleur orange.

Revêtement du sol : tapis plein bleu-Richelieu. Plafond du « Foyer » bleu-nuit. Plafond de l'entrée en blanc-cassé.

Eclairage au moyen de plafonds lumineux et d'appareils encastrés en Plexiglass.

Vue d'ensemble du rez-de-chaussée du café-bar « Le Parc ».

En dessous : La galerie du café.

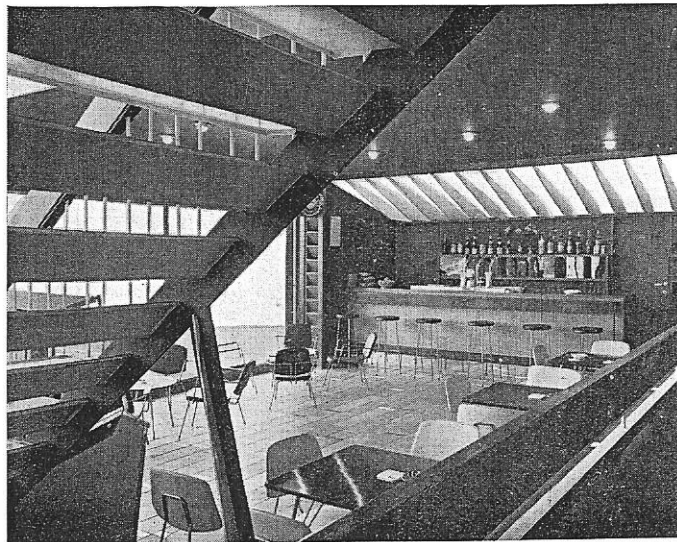
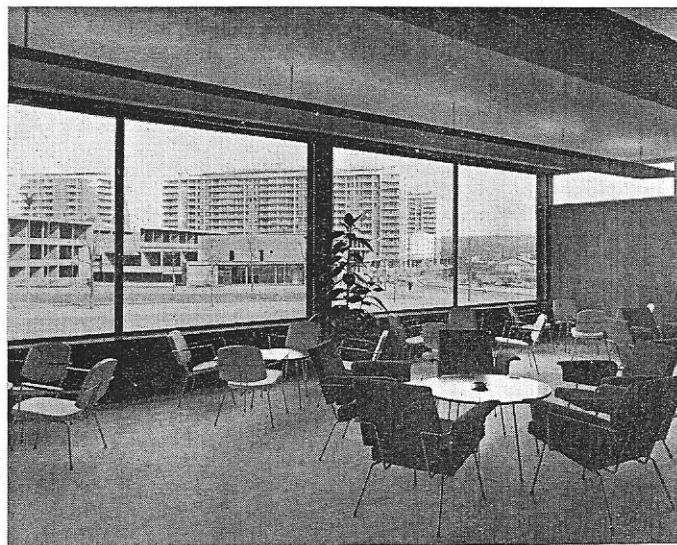
Architectes : Carlier, Lhoest et Mozin.

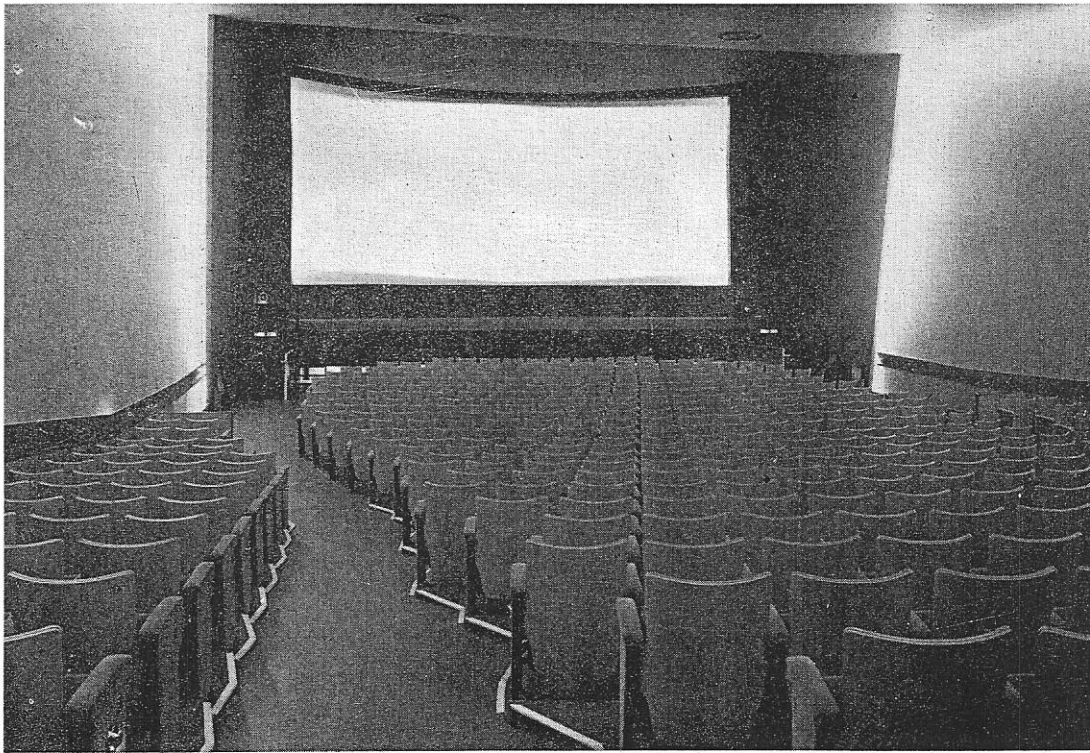


La salle peut contenir 528 personnes. Elle est en légère déclivité vers l'écran afin d'assurer une visibilité parfaite à tous les spectateurs.

Le sol est recouvert de Tapiflex d'un ton gris moyen et les murs de tissu à forte texture blanc cassé.

Le lambrissage est réalisé au moyen de panneaux en Skinplate. La jonction entre ce lambrissage et les murs en





Vue de la salle vers l'écran.

Photo Francis-Niffle.

tissu est réalisée au moyen d'une cimaise en bois Kambala formant gorge lumineuse.

Afin de répondre aux dernières exigences en matière de projection cinématographique, l'écran possède une forte courbure. Grâce à ses grandes dimensions (courbe 13,75 m — ouverture 12,50 m — hauteur 5,30 m) il permet des projections en cinémascope, en panoramique et en ordinaire.

L'encadrement de l'écran est réalisé au moyen de matière plastique de ton noir collée sur panneaux, ceci afin d'augmenter la netteté des images en évitant les brillances et réverbérations sur les murs.

Le rideau de scène est en tissu de couleur orange.

Le plafond flottant, constitué par un plafonnage sur treillis céramique, est peint en bleu foncé.

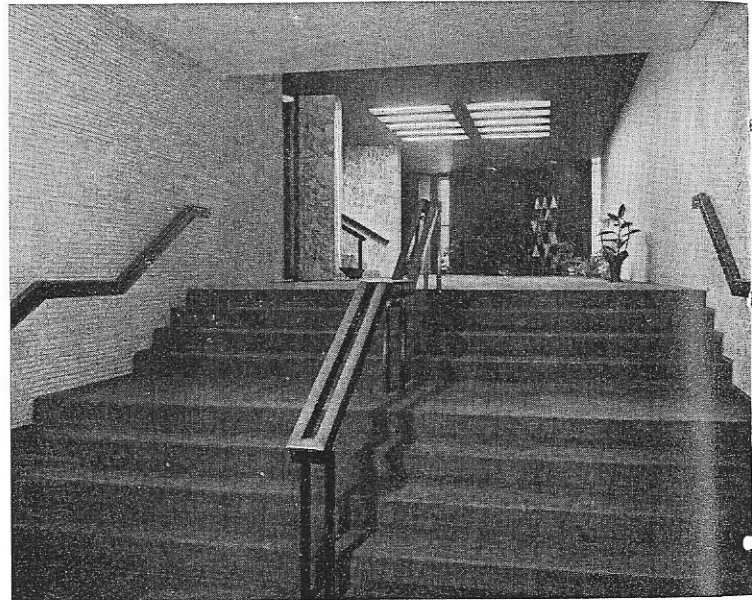
L'éclairage général de la salle comporte des gorges lumineuses d'effet indirect.

Les sièges sont garnis d'un beau velours de teinte jaune sable.

La salle est pourvue d'un podium permettant l'installation nécessaire à de petites manifestations scéniques et à la disposition d'un orchestre, etc.

Le chauffage de la salle est assuré par des installations de conditionnement à air chaud assurant un maximum de confort au spectateur.

Les installations de projection et de son ont été réalisées en tenant compte des perfectionnements les plus nouveaux en la matière. L'acoustique est, à cet égard, parfaitement réussi.



L'escalier vers le hall et la salle.



Le hall d'entrée du Cinéma Le Parc. Au fond, une sculpture de Randaxhe.

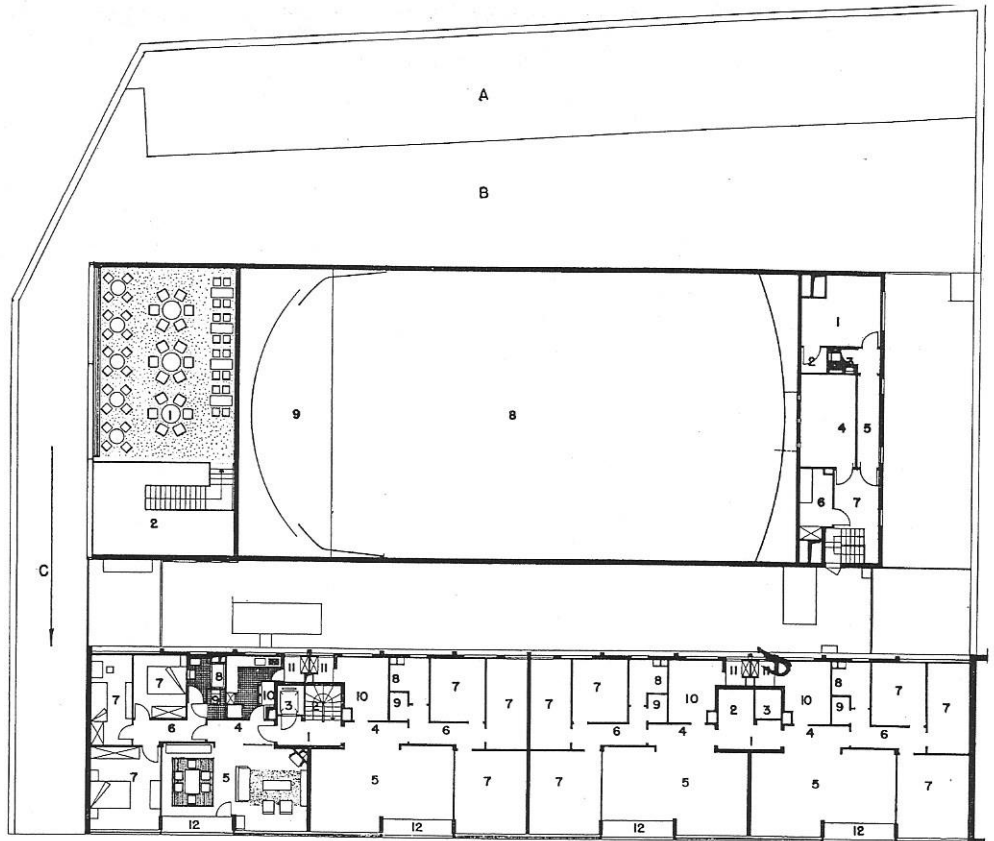
Architectes : Ch. Carlier, H. Lhoest et J. Mozin.

Plan d'un étage-type.

a) Appartement : 1 - Palier ; 2 - Cage d'escalier ; 3 - Ascenseur ; 4 - Hall ; 5 - Living ; 6 - Dégagement ; 7 - Chambre ; 8 - Salle de bains ; 9 - W.C. ; 10 - Cuisine ; 11 - Balcon cuisine ; 12 - Balcon living.

b) Cinéma : 1 - Direction ; 2 - Rangement ; 3 - Utilité ; 4 - Cabine de projection ; 5 - Dégagement ; 6 - Cabine de bobinage ; 7 - Palier ; 8 - Vide de salle ; 9 - Scène.

c) Café : 1 - Café (Mézanine) ; 2 - Vide.



Photos Francis-Niffle.

Joignant la salle et accessible par le côté scène de cette dernière, est situé un café-bar destiné aux spectateurs et au public. Ce café, à deux niveaux et d'assez vastes dimensions, peut recevoir environ 150 personnes.

Incorporé au volume architectural de la salle de cinéma, ce café est également réalisé en ossature métallique. Il est largement vitré à l'Est. De la mezzanine on découvre une vue agréable sur le vaste ensemble des nouveaux immeubles à appartements de la Plaine de Droixhe.

Au rez-de-chaussée du café se trouve le bar-comptoir, partie de l'établissement intéressant surtout le public de passage.

Le sol du dit local est pavé de quartzite. Le premier étage est accessible au moyen d'un large escalier métallique. Cette partie de l'établissement est meublée d'une manière plus cossue. Elle peut être isolée du rez-de-chaussée au moyen d'une lourde tenture et servir de salle de réunion.

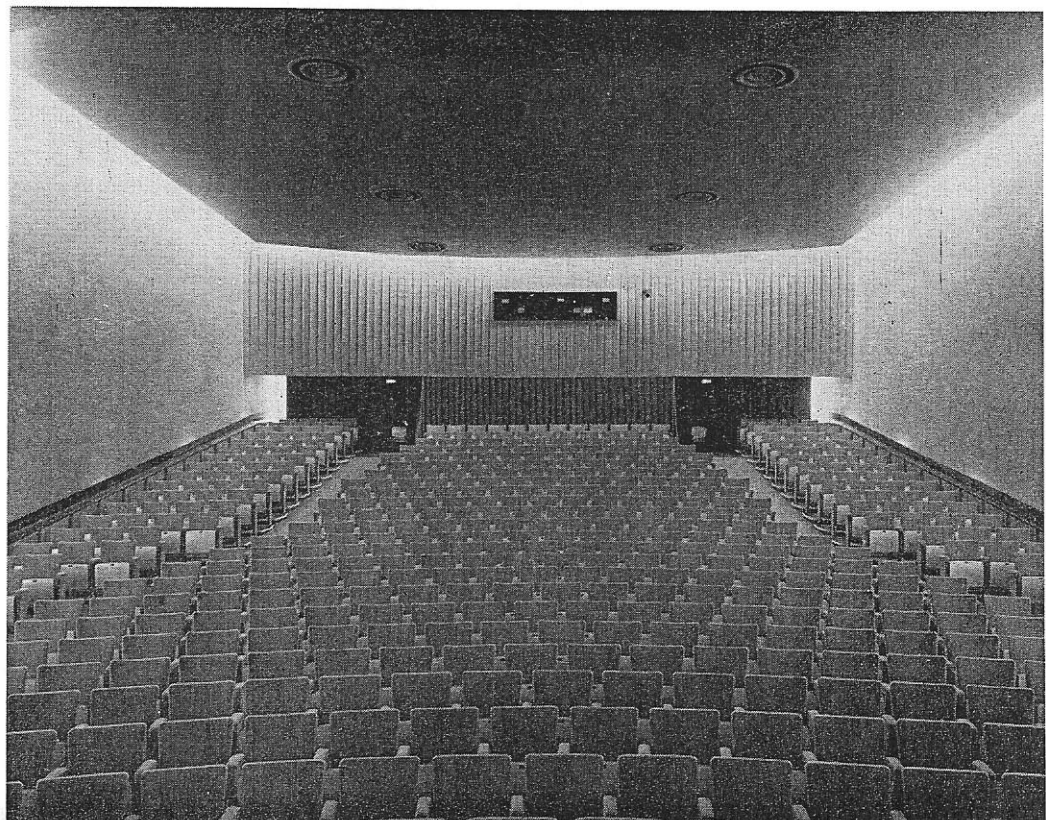
Le pavement est de matière plastique blanche.

Les murs du café sont partiellement revêtus de bois. Son mobilier, d'aspect léger, est fait de chaises, de petits fauteuils recouverts de matière plastique, de fauteuils plus confortables recouverts de tissu.

Dans le hall du cinéma on a placé une sculpture abstraite de Randaxhe. Le lustre du café, original, fut étudié par le même sculpteur.

Chaque partie de ce complexe assez important, aux fonctions très différentes, fut traitée en accusant fortement les diverses fonctions.

Le bâtiment principal de tonalité très calme contraste avec les bâtiments cinéma et café où les architectes du groupe Egau ont à dessein souligné l'importance de l'ossature métallique en la colorant dans un ton très foncé alors que les murs de remplissage sont peints en blanc pur. Quelques petites notes colorées très discrètes rehaussent cet ensemble.



Vue de la salle vers la cabine de projection.